

Bourse “Participation congrès/workshop”

Objectif :

- Financer la participation de jeunes infectiologues à des congrès de pathologies infectieuses et tropicales ou à des ateliers de l'ESCMID.

Conditions de candidature et d'attribution :

- Être inscrit à la SPILF et être membre du RÉJIF.
- Il n'existe pas de liste limitative de congrès accessibles à cette bourse, cependant **les congrès européens hors JNI seront privilégiés (par exemple ECCMID), ainsi que les ateliers de l'ESCMID**
(https://www.escmid.org/profession_career/educational_activities/escmid_courses_and_workshops/)
- Le candidat doit avoir une **communication affichée ou orale acceptée** au congrès, ou avoir une candidature acceptée à un atelier de l'ESCMID.
- Pour les ateliers de l'ESCMID, le candidat doit fournir au RÉJIF une **preuve de soumission de demande de bourse auprès de l'ESCMID**. La bourse du RÉJIF peut s'ajouter à celle proposée par l'ESCMID, au cas où celle-ci ne couvrirait que les frais d'inscription.
- Pour les congrès, les candidats ne doivent pas bénéficier d'un autre financement pour le congrès visé. **Pour l'ECCMID, les candidats ayant demandé un “Travel Grant” de l'ECCMID et ne l'ayant pas obtenu seront privilégiés.**
- Les lauréats s'engagent à réaliser une restitution du congrès/du workshop auprès du RÉJIF, avec retransmission disponible en ligne.

Montant :

- Montant maximal alloué : 2000 €/tranche de 4 mois pour l'ensemble des lauréats.
- La somme sera remboursée au lauréat sur la base de justificatifs de paiement et factures (transport, logement, entrée au congrès) avec budget maximum pré-fixé par le jury.

Comment candidater ?

- Les dossiers de candidature sont à transmettre à l'adresse mail du RÉJIF (contact.rejif@gmail.com) avec dans l'intitulé du mail “CANDIDATURE BOURSE CONGRES - nom du congrès” ou “CANDIDATURE BOURSE WORKSHOP - nom du workshop”.

Jury :

- Un seul jury délibère pour l'attribution de cette bourse.
- Sa délibération est souveraine et secrète.
- Ce jury est composé de deux membres du bureau du RÉJIF, ainsi qu'un membre du conseil d'administration de la SPILF.

Dates :

- Les candidatures sont ouvertes toute l'année.
- Le comité se réunira de façon trimestrielle pour attribuer les bourses.
- Les candidatures devront être envoyées **au moins 2 mois avant les dates du congrès visé.**

Dossier de candidature :

- Nom, prénom, adresse, adresse mail du candidat.
- **CV du candidat.**
- Nom et date du congrès ou de l'atelier ESCMID.
- Pour les congrès
 - **Justificatif d'acceptation du poster/présentation**
 - **Abstract de la présentation ou du poster**
 - **Lettre de soutien de l'encadrant**
 - **Bonus : justificatif de demande de "Travel Grant" de l'ECCMID et justificatif de refus**
- Pour les ateliers ESCMID
 - **Justificatif de l'acceptation de participation**
 - **Justificatif de demande de financement par l'ESCMID et justificatif de refus ou acceptation**
 - **Lettre de motivation justifiant de la cohérence de la demande du candidat avec son projet professionnel**